

Rapport P-520 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 septembre 2024: «Sécurisation de la piste cyclable entre la rue de Carouge et l'avenue de la Roseraie».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mars 2025,
dans le rapport P-520 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-520 au Conseil administratif le 17 mars 2025.